

-N.L.-

TERRITOIRE DE RUHENGURI.-

Ruhengeri, le 27 avril 60

Objet: Requête Sanvura.

N°B/1339/AL.14.-

Note au Juge du Tribunal de Chefferie
de et à

C Y U V E.-

Monsieur le Juge,

Veuillez me faire savoir pour quelle raison le jugement n°4088/56 datant du mois de janvier n'a pas été exécuté jusqu'ici.

La partie gagnante le nommé Sanvura se plaint de ce que les 1000 frs de D.I. ne lui sont pas encore remis, malgré l'échéance du délai de 15 jours accordé à la partie perdante.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT PRINCIPAL

DIERCKX de CASTERLE.M.-

